

TERRITOIRE

Si l'on définit la *métrique* comme un mode d'appréhension et de mesure des distances, on peut dire que territoire est une famille d'espaces fondée sur des métriques continues (ou topographiques), par opposition aux réseaux, construit sur des métriques discontinues (ou topologiques). Le tableau ci-dessous (figure 1) élargit l'opposition continu/discontinu aux limites : frontières ou confins. Il en résulte que le type d'espace auquel on associerait le plus facilement l'Europe, le *pays*, n'en est qu'un parmi d'autres. Dans cet article, on montrera que, si l'on veut comprendre l'identité et les dynamiques de l'Europe, la territorialité ne doit pas être isolée de ses autres spatialités.

Figure 1. Famille d'espaces.

		Métriques internes	
		Topographiques : <i>territoire</i>	Topologiques : <i>réseau</i>
Métriques des limites	Topographiques : <i>confins</i>	Horizont	Rhizome
	Topologiques : <i>frontière</i>	Pays	Network

Beaucoup de territoires, beaucoup de réseaux

Le tableau suivant (figure 2) donne des exemples de la pertinence de ces différentes familles d'espace dans la géographie européenne d'aujourd'hui et d'hier. Cette lecture permet de prendre conscience de l'absence d'exclusivité de la matrice territoriale dans le passé et le présent de l'Europe.

Figure 2. Les familles d'espaces en Europe.

		Métriques internes	
		Topographiques : territoire	Topologiques : réseau
Métriques des limites	Topographiques : confins	Horizont <i>Mitteleuropa.</i> <i>Tonalités urbaines dans les quartiers d'une ville</i>	Rhizome <i>Espace relationnel des individus. Web.</i> <i>Diffusion des objets culturels.</i>
	Topologiques : frontière	Pays <i>Petites régions rurales. États géopolitiques et non-géopolitiques. Espace Schengen. Euroland. Union européenne</i>	Network <i>Monastères. La Hanse. Europol.</i> <i>Médias diffusant dans une aire linguistique.</i>

L'histoire de l'Europe, c'est certes le continent d'une multiplicité de petits pays ruraux ayant développé une forte identité dans une longue durée de solidarité interne et de faible ouverture à l'extérieur, c'est certes le continent des États géopolitiques qui n'ont cessé de guerroyer pour poursuivre, en vain, le rêve de dominer et d'éliminer leurs voisins. Mais c'est aussi les multiples réseaux de monastères, largement indépendants des systèmes de contrôle territoriaux de l'Église fondés sur les paroisses et les évêchés. C'est le réseau, mouvant, des villes hanséatiques, qui, du XII^e au XVII^e siècle, a réussi à faire fonctionner une configuration géographique orthogonale à celle des États. C'est, plus récemment et encore aujourd'hui, l'existence d'une aire culturelle germanique dont le cœur est aisé à identifier (l'Allemagne et l'Autriche actuelle) mais l'extension totale beaucoup moins, car la germanité demeure forte dans les pays Baltes, s'atténue progressivement vers le sud-est dans les Balkans et pousse même des pointes jusque sur la Volga et au Kazakhstan, à la suite des migrations allemandes du XVIII^e siècle.

L'Europe n'a pas le privilège de cette diversité d'espaces. On la retrouve plus ou moins partout. Le monde de la ruralité, caractéristique des marges est (Chine, Corée, Japon), sud-est (Asie du Sud-Est), sud (Inde), sud-ouest (Proche-Orient) et ouest (Europe) de l'Asie intérieure, rapproche l'Europe de ses homologues. Dans le monde arabe, les réseaux d'oasis ont longtemps joué le rôle du « fond de carte » de l'espace habité. Dans les zones de colonisation de peuplement (Amérique, Australie), la relation territoire/réseau a été organisée par une « *frontier* » qui avançait au rythme de la construction de réseaux de pénétration et non par débordement de territoires. Cependant, il est important de noter qu'en Europe, d'autres espaces que les pays ont une place éminente : réseaux de villes structurant les échanges économiques et culturels ; rhizomes des individus et des collectifs de la société civile ; *Horizont* des ambiances urbaines, rendus possible par un style d'urbanité marqué par l'exposition à l'altérité. Ces espaces ont joué un rôle essentiel dans l'invention de l'euroanéité. La bifurcation historique de l'Europe, repose en effet sur le fait que, à partir de la fin des invasions extérieures, autour de l'an 1000, l'Ouest du continent a bénéficié d'une position d'« abri géopolitique ». Cela a permis l'émergence de la ville, le capitalisme, l'individu, et a permis aussi l'idée d'autoperfectibilité des sociétés comme horizon fondateur du politique. Or, cette mutation s'est produite surtout grâce à la force de types d'espaces autres que celui du « pays », les villes en réseaux jouant le rôle essentiel. La protection contre les attaques extra-continentales a certes favorisé les guerres intérieures visant le contrôle territorial, mais elle a aussi rendu possible la création de nouvelles sphères de la vie sociale qui n'entraient, du point de vue du style spatial, ni dans la logique surfacique de l'agriculture, ni dans celle du contrôle étatique exclusif.

Par ailleurs, si l'articulation des deux types de longévité, celle des pays ruraux et celle des pays géopolitiques fait incontestablement partie de l'histoire de l'Europe, elle ne lui est pas spécifique. La Chine est un exemple, encore plus épuré, de maintien sur plusieurs milliers d'années d'un objet spatial comparable à l'Empire romain, découpé en une multitude de sous-ensembles plus ou moins stables fondé sur une civilisation rurale d'une remarquable efficacité. Le maintien sur la longue durée d'une diversité d'États européens, dont certains, à l'Ouest (en particulier l'Angleterre, la France, l'Espagne, le Portugal), ont réussi à préserver une continuité institutionnelle et territoriale exceptionnelle, est justement une des conséquences de l'impossibilité d'un Empire unifié sur le continent. L'échec de la constitution d'un bloc monolithique issu de la fusion Empire-Église au début du Moyen Âge oppose l'Europe à la Russie « césaro-papiste » et aux califats arabes. Et c'est sur ce pluralisme des pouvoirs (entre États, entre États et Église, à l'intérieur de l'Église) qu'a reposé la lente construction de l'autonomie des sociétés civiles.

La diversité des territoires et l'émergence des réseaux ont ainsi une origine et une logique communes. Il faut donc éviter les erreurs de perspective donnant un poids excessif

aux logiques territoriales en Europe. On peut résumer l'histoire du continent, à partir du moment où il apparaît comme un espace spécifique (aux XII^e–XIII^e siècles), en trois moments : *pré-westphalien* (jusqu'au milieu du XVII^e siècle) lorsque le jeu entre territoires et réseaux reste ouvert ; *westphalien* (jusqu'à 1945), lorsque les pays-États écrasent progressivement les autres acteurs ; *post-westphalien* (depuis 1945) lorsque le désastre final du pouvoir paroxystique de l'échelle et de la métrique uniques redistribue les cartes et fait émerger un espace multiscale et multimétrique à l'échelle continentale.

L'Europe, espace de projet : les apories du territoire borné

On pourrait être tenté de considérer que, à l'apogée des empires, entre la fin du XVIII^e et le début du XX^e siècle, les possessions de l'Europe se situaient dans le même ordre de grandeur que l'espace mondial. C'est pourtant seulement au moment du déclin de ces empires que l'on commença à parler, au passé, de la toute puissance européenne et des dangers que ce déclin pouvait receler. En effet, il n'y a jamais eu d'empire européen car la projection des États de l'Ouest européen sur d'autres continents a toujours été conçue par ses acteurs comme un moyen de puissance pour dominer ses voisins.

La conquête du Monde par les Européens fut donc une composante de la division géopolitique de l'Europe, non de son dépassement. C'est pourquoi l'idée d'un empire européen est absurde, encore aujourd'hui. Comme on l'a vu au Rwanda en 1994, c'est au nom d'une rivalité franco-britannique d'autant plus incompréhensible qu'elle n'a aucun enjeu concret que les dirigeants français ont justifié leur manque de vigilance face au génocide – pour ne pas dire leur complicité. Chez les anciens colonisateurs, l'habitus impérial semble devoir être l'un des dernières expressions de l'antieuropéanisme des Européens.

L'avenir de l'Union européenne passe ainsi par sa capacité à ne pas se tromper d'époque. Aujourd'hui, il y a trop de pays en Europe et pas assez d'autres espaces. Dans cet énoncé, il faut prendre le mot « pays » comme un indénombrable : la figure du *pays* occupe une trop grande place dans l'imaginaire des Européens. Les autres types d'espaces sont là, mais les yeux européens ont du mal à les discerner. Il ne s'agit donc pas de réaliser pacifiquement ce que Napoléon ou Hitler ont tenté vainement d'obtenir par la force. Il s'agit d'atteindre un autre type d'espace congruent au projet européen d'aujourd'hui et qui n'ait pas obligatoirement les caractéristiques canoniques de l'État westphalien. Ces caractéristiques étaient le primat du territoire sur toute autre organisation géographique, des frontières franches, absolues et intangibles, une échelle unique de référence, celle de l'État.

Ainsi, accepter un certain flou dans les limites de l'Union européenne offrirait l'avantage de fournir, à chaque instant, un état effectif du processus d'européanisation. Plutôt que de s'enfermer dans une logique binaire, on pourrait dire par exemple que la Turquie ou l'Ukraine pourraient être *de plus en plus en Europe*. Cette approche en termes d'*Horizont* comporte l'inconvénient de rendre difficile la délimitation d'une frontière pourtant nécessaire pour le fonctionnement de toute vie politique, surtout quand elle est démocratique : il faut que l'on sache qui est dedans et qui est dehors. Ce problème peut être résolu en acceptant le caractère évolutif des limites de l'Union européenne et en inventant des solutions pragmatiques pour faire fonctionner en même temps plusieurs espaces partiellement superposés. L'idée d'Europe « à géométrie variable », qui a surtout été discutée en pensant aux membres déjà anciens qui pourraient diverger sur l'approfondissement de la construction politique, mérite d'être davantage explorée pour les pays pour lesquels la question de l'adhésion se pose. Au-delà des 28 (27 plus la Croatie), il s'agira des cinq minuscules (Andorre, Lichtenstein, Monaco, Saint-Marin, Vatican), des trois réticents (Islande, Norvège, Suisse) et des six balkaniques (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine,

Monténégro, Serbie), mais aussi des candidats ou proto-candidats (Turquie, Ukraine, Moldavie, ou même pays transcaucasiens et maghrébins), l'enjeu étant une Union à cinquante membres. C'est en gros cette méthode consistant à accepter une hétérogénéité des situations et une dynamique ouverte qui a été choisie depuis 1990, au moment où la perspective d'entrée des pays de l'Europe de l'Est s'imposait sans discussion. Cette démarche fonctionnerait mieux si les principes et les objectifs qui fondent cette manière de faire étaient explicités, discutés et délibérés. Le problème ne vient donc ni du nombre (les grands États se subdivisent souvent en un nombre d'entités comprises entre vingt et cent), ni de l'inachèvement du processus (les États-Unis ont finalement assez bien vécu le long siècle, 1776-1898, pendant lequel les limites de leur territoire n'étaient pas fixées). Il provient du fait que le sens de ce processus n'est pas clairement identifié et légitimé. L'ambiguïté de l'article 237 du Traité de Rome, qui stipule que « Tout État européen peut demander à devenir membre de la Communauté » sans pour autant définir ce qu'est un « État européen », pèse encore sur les débats d'aujourd'hui. La tentation à faire de l'Europe un fait de nature continue de rendre difficile la pleine acceptation d'une Europe définie comme intention et comme projet.

Par ailleurs, la mouvance géographique d'une Europe en devenir ne fonctionne pas que de manière territoriale : les métropoles européennes sont reliées au reste du Monde au sein d'un Archipel mégapolitain mondial (AMM). Plus généralement, c'est le Monde des villes qui constitue l'arrière-pensée essentiel d'une Europe presque totalement urbanisée. On pourrait encore évoquer le rapport complexe qu'entretient l'Union avec les anciennes colonies de leurs membres en Afrique, dans la Caraïbe et le Pacifique. Cela contribue aussi à aborder la mesure de la proximité par la connexité et pas seulement par la contiguïté. Il faut ici encore élargir et renouveler notre perception des distances.

Enfin, l'Europe n'a pas de sens si elle n'est pas multi scalaire : la construction européenne résulte de la prise de conscience du fait que la logique géopolitique pure, celle de la rivalité interétatique, que les Européens ont eu le loisir d'expérimenter *ad nauseam*, est inévitablement funeste. Il est donc logique que le projet de l'Union européenne ne consiste pas tant à diminuer les pouvoirs des États mais à développer les pouvoirs de tous les autres espaces, villes et régions notamment. L'existence d'un niveau politique européen, même maladroitement confédéral, suffit à inaugurer un constructivisme fédéral. Celui-ci passe par l'emboîtement d'espaces reliés par la subsidiarité, mais stimule aussi les interfaces « horizontales » comme avec les programmes Interreg ou encore la cospatialité entre strates spatiales : l'interaction entre l'Europe des villes, l'Europe des États, l'Europe des régions transnationales est pensée comme profitable et encouragée par le principe même de la construction européenne.

Un lieu du Monde et le lieu-Monde

Si elle possède une sphère éthico-politique consistante, une société fonctionne aussi comme lieu : la distance n'y est pas pertinente car les principes qui fondent l'être-ensemble et leur mise en œuvre tendent à être indifférents aux différences géographiques. L'Europe peut continuer à être un ensemble touffu de territoires et de réseaux et devenir aussi un lieu. L'Europe comme lieu, c'est tout ce qui concourt à faire que les différences entre les parties de son territoire, tout en restant significatives et même parfois en s'approfondissant sous certains aspects, peuvent être ignorées. Cela concerne la convergence des modes de vie, du statut de l'individu, de la relation entre les différentes sphères de la vie sociale (l'économique et le politique), et, bien évidemment, le droit et des normes juridiques, les institutions et leur fonctionnement, les politiques publiques et l'opinion publique, les valeurs et les projets déployés à l'échelle européenne. Or ces réalités se sont incontestablement approfondies durant ces dernières décennies, alors même que l'espace de leur pertinence s'élargissait à une

population d'un demi-milliard d'habitants. Au-delà de ses hétérogénéités, bien réelles mais finalement gérables, l'Europe émerge ainsi comme un des plus « gros » lieux du Monde, le plus gros si l'on fait le produit de la masse démographique par son niveau de développement.

Une complexité supplémentaire de la spatialité de l'Europe vient cependant du fait de son action à une autre échelle que la sienne. Une prise de recul par rapport à l'histoire immédiate et parfois confuse de l'Union européenne permet de prendre conscience que l'approfondissement de l'euroanéité existe mais qu'il ne peut plus être dissocié de la mondialisation. En l'absence de toute perspective crédible d'un unilatéralisme états-unien ou atlantique et compte tenu du fait que le retour à l'échelle nationale de stratégies de développement semble totalement impossible pour les sociétés développées, le débat entre « plus » ou « moins » d'Europe a changé de sens. Moins d'Europe, c'est forcément, en termes relatifs, plus de Monde, même si, inversement, une Europe plus forte peut aussi s'accorder avec une intégration mondiale plus affirmée. Si l'on croise ces + et ces -, on se rend compte que le projet d'une Europe sans le Monde (« Europe forteresse ») est peu vraisemblable, tandis que celui du Monde sans l'Europe (limitée à un libre-échange réalisé simultanément à l'échelle mondiale) serait contre-productif. Un consensus émerge sur ce plan et le débat porte plutôt sur les domaines où l'Europe doit affirmer sa singularité et ceux où elle a intérêt à suivre le pouls du reste de la planète.

Cette impulsion parle d'autre chose que de géopolitique : le Monde n'a pas d'ennemis, il a des problèmes. Dans la genèse de la société-Monde, l'Europe est, même encore peu lisible, un protagoniste d'autant plus remarquable qu'elle a déjà fabriqué un prototype comparable à ce qu'il revient aux habitants de la planète de mettre en place et qu'on ne peut confondre son action avec une posture impériale. L'Europe est un morceau du Monde et peut donc lui être utile en lui faisant profiter, modestement cette fois, de son expérience. Développant des modèles de société qui intéressent les autres habitants de la planète et promoteurs de principes qui tendent à devenir ceux d'une construction économique et politique planétaire, le lieu Europe peut contribuer à une mondialisation réussie, c'est-à-dire à faire du Monde une société de plein exercice qui devient lui aussi un lieu. La question qui est posée est donc celle de savoir comment le lieu-Europe en construction interagit avec le lieu-Monde en émergence.

Au-delà du jeu jamais interrompu depuis le Moyen-Âge entre territoires et réseaux européens, il y a bien quelque chose de nouveau désormais : ce qui caractérise l'état et l'enjeu du moment présent, c'est la simultanéité de la double production du lieu-Europe et du lieu-Monde, avec les conséquences qu'elle comporte pour les Européens. Les territoires européens se trouvent donc de plus en plus imbriqués dans un ensemble de spatialités complexes.

Jacques Lévy

Références

- Pierre Lamaison (dir.), *Généalogie de l'Europe*, Paris, Hachette, 1994.
Hagen Schulze, *État et nation dans l'histoire de l'Europe*, Paris, Seuil, 1996.
Jacques Lévy, *Europe : une géographie*, Paris, Hachette, 1997.
Sylvain Kahn, *Géopolitique de l'Union européenne*, Paris, Armand Colin, 2007.
Jacques Lévy (dir.), *L'invention du Monde*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

AGRICULTURE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ASIE ELARGISSEMENTS
EMPIRE ETAT CANDIDAT ETAT-NATION EUROPE POLITIQUE FEDERATION
FRONTIERES IDENTITE POLITIQUE REGIONALE RHIN